



ACCÉLÉRATEUR DE **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
DES TRANSPORTS EN BRETAGNE



« Le vrai coût du transport carboné » : tout ce que les entreprises doivent savoir

21 mai 2026

Avec le soutien de



Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement



Chargeurs
Pointe de
Bretagne



Animé par



Programme

- **Introduction et réglementation**
- **Le MACF en pratique : périmètre, facturation et obligations déclaratives : ce que cela change pour votre entreprise**
- **Transport maritime et l'ETS 1: répercussions tarifaires et leviers d'action selon vos flux import / export**
- **Transport routier : ETS2 et écotaxe : anticiper les impacts sur le fret routier**
- **Conclusion**

Evènement enregistré



Eteindre vos micros



Posez vos questions dans le chat
ou en levant la main





Le réseau

pour partager les bonnes pratiques, anticiper les tendances et développer son réseau professionnel

- + de 185 adhérents
- + de 40 partenaires du territoire ou du métier
- + de 50 rencontres par an pour répondre aux besoins des adhérents
Des visites d'entreprise, des groupes de travail, des ateliers participatifs, des colloques
- + des mises en relation qualifiées
- + une veille sur l'actualité, le financement et l'innovation

Des actions sur tous les enjeux pour une supply chain, une logistique et un transport durables en Bretagne



Les projets collaboratifs

pour transformer le territoire, les entreprises et les métiers

Projets multi-entreprises et public/privé :

- ✓ accélérer la transition écologique du transport de marchandises (transition énergétique, optimisation des flux, report modal) 
- ✓ développer des logistiques urbaines durables (avec Brest Métropole et Rennes Métropole)
- ✓ co-construire des modèles logistiques durables pour les îles bretonnes
- ✓ améliorer les conditions de travail 
- ✓ accompagner en région le déploiement de la stratégie nationale logistique (avec la DREAL Bretagne et la Région Bretagne)
- ✓ augmenter l'attractivité des métiers 



Le dispositif régional visant à accélérer la transition écologique du transport des marchandises en Bretagne.



mixenn

Informer

- Site internet
- Webinaires
- Fiches outils
- Evènements...

Mobiliser

- Retours d'expérience
- Ateliers collaboratifs
- Témoignages

Susciter l'engagement

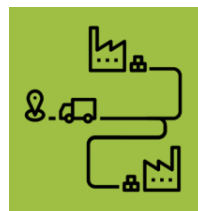
- Mixenn Tour
- Accompagnement à l'émergence de projets



Energies alternatives



Report modal



Optimisation des flux

Programme

- **Introduction et réglementation avec Antoine ROBICHET – Conseiller Supply Chain, Mission Fret et Logistique, à la direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités**
- Le MACF en pratique : périmètre, facturation et obligations déclaratives : ce que cela change pour votre entreprise avec Antonin LEZAT – Chargé de mission mise en oeuvre du Mécanisme d’Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) à la direction générale de l’énergie et du climat et Anne LEVENEZ – Direction régionale des douanes Bretagne, cellule-conseil aux entreprises , pôle action économique , direction régionale des douanes Bretagne
- Transport maritime et l’ETS 1: répercussions tarifaires et leviers d’action selon vos flux import / export avec David CANARD – VOLLAND – Clasquin - Group Vp Supply Chain Management & Supply Chain Decarbonization
- Transport routier : ETS2 et écotaxe : anticiper les impacts sur le fret routier avec **Antoine ROBICHET – Conseiller Supply Chain, Mission Fret et Logistique, à la direction Générale des Infrastructures, des Transports et des Mobilités**
- Conclusion

Programme

- **Introduction et réglementation**
- Le MACF en pratique : périmètre, facturation et obligations déclaratives : ce que cela change pour votre entreprise
- Transport maritime et l'ETS 1: répercussions tarifaires et leviers d'action selon vos flux import / export
- Transport routier : ETS2 et écotaxe : anticiper les impacts sur le fret routier
- Conclusion

Evènement enregistré



Eteindre vos micros

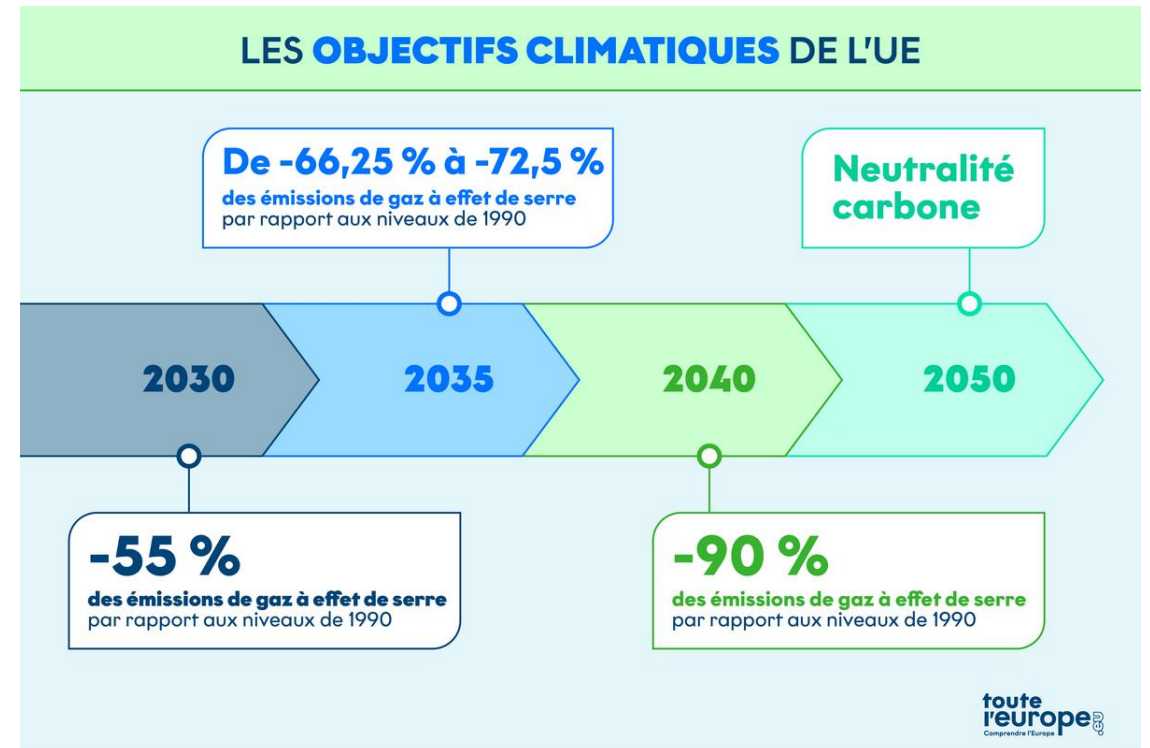


Posez vos questions dans le chat
ou en levant la main



Cadre réglementaire

- Cadre européen
- L'Union européenne a inscrit l'objectif de **zéro émission nette en 2050** dans la loi européenne sur le climat, ce qui en fait un objectif juridiquement contraignant pour les institutions européennes et les États membres.
- Cadre français
- En France, la **Stratégie nationale bas-carbone (SNBC)** est la feuille de route pour atteindre la **neutralité carbone en 2050** et fixe des budgets carbone intermédiaires avec une révision tout les 5 ans. Elle s'inscrit dans la **Stratégie française pour l'énergie et le climat (SFEC)**, avec la PPE et le PNACC comme autres piliers de planification.



<https://www.touteurope.eu/environnement/qu-est-ce-que-le-pacte-vert-pour-l-europe/>

Programme

- Introduction et réglementation
- **Le MACF en pratique : périmètre, facturation et obligations déclaratives : ce que cela change pour votre entreprise**
- Transport maritime et l'ETS 1: répercussions tarifaires et leviers d'action selon vos flux import / export
- Transport routier : ETS2 et écotaxe : anticiper les impacts sur le fret routier
- Conclusion

Evènement enregistré



Eteindre vos micros



Posez vos questions dans le chat
ou en levant la main





**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



• LE MÉCANISME D'AJUSTEMENT CARBONE AUX FRONTIÈRES (MACF/CBAM)

Intervention MIXENN – 21 mai 2026



Plan de la présentation

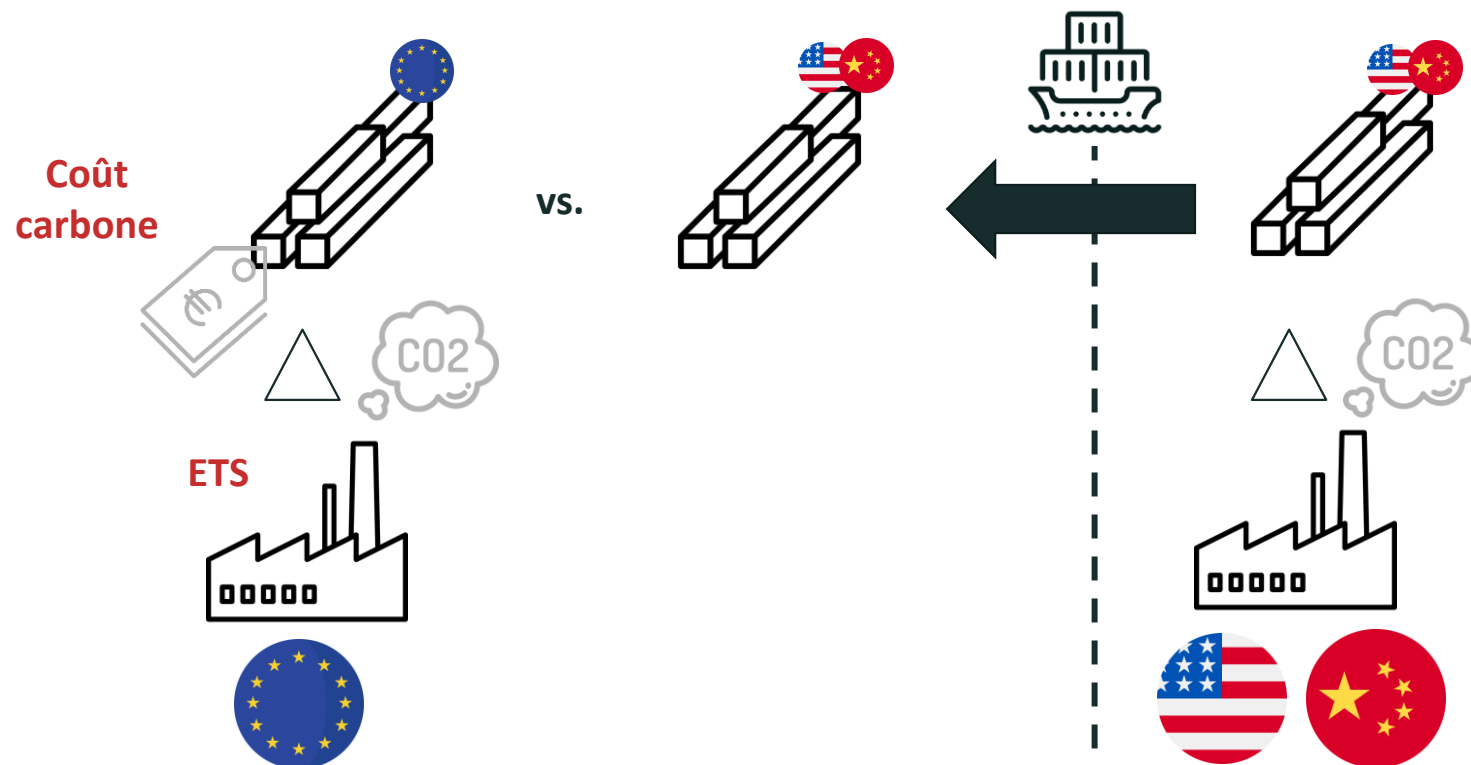
- I. Le MACF en bref
- II. Le rôle des douanes dans le MACF
- III. Les ressources pour aller plus loin

I. Le MACF en bref

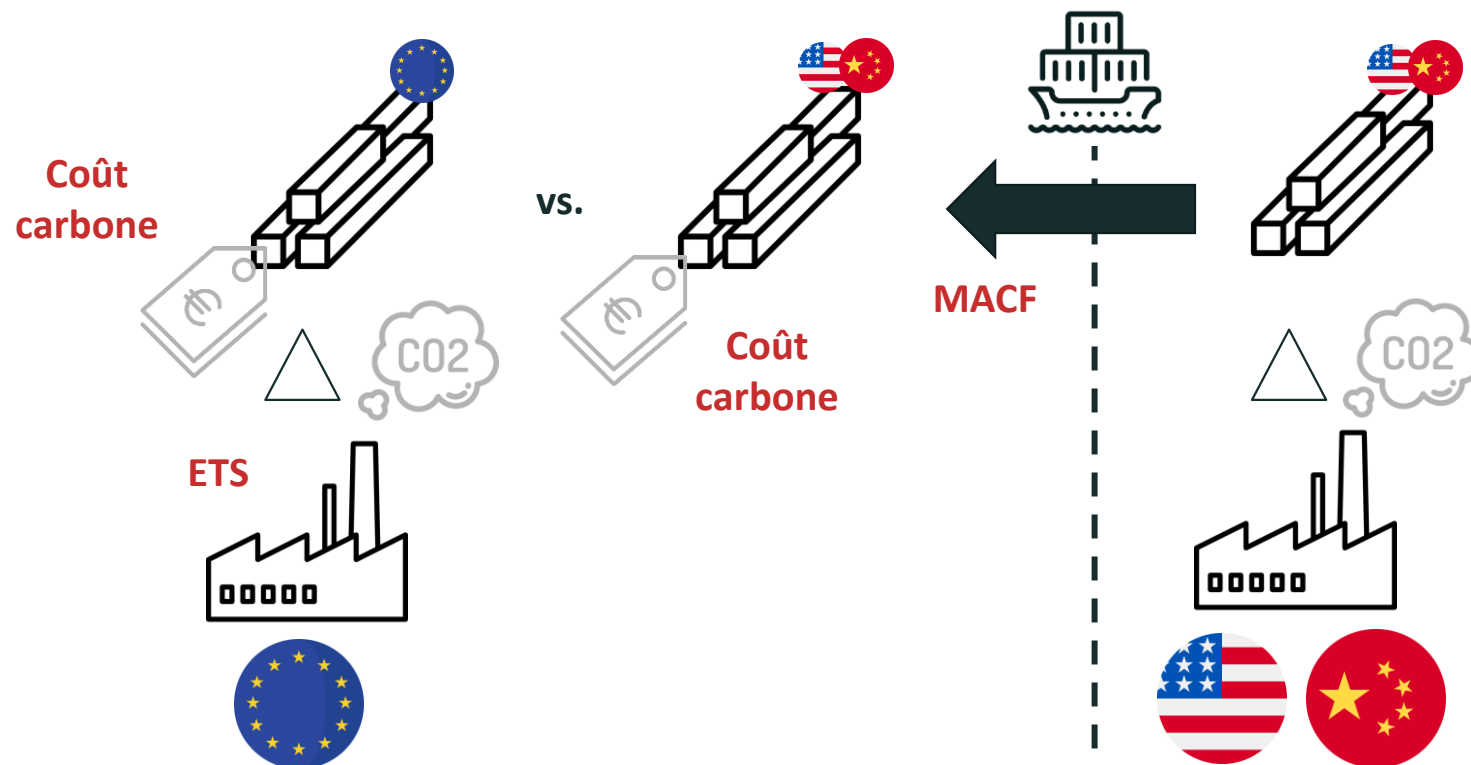
Logique d'intervention

- Instrument réglementaire européen - Paquet législatif « *Fit for 55* »
- Objectif **environnemental** de lutte contre les fuites de carbone
- Contexte de renforcement de l'ambition climatique au niveau européen
- Application d'un **prix du carbone sur les produits importés** dans l'UE en miroir du prix appliqué aux productions européennes
- Assurer des « règles du jeu » équitables (*level playing field*) entre les producteurs européens et extra-européens
- Montée en charge progressive avec la trajectoire de baisse des quotas gratuits dans l'EU-ETS

Le concept de « fuites de carbone »



Le MACF vs les fuites de carbone



Champs d'application :

➤ S'applique à 6 secteurs pilotes, identifiés comme à risque de fuites de carbone, sur des marchandises brutes ou peu transformées :

- Acier (produits transformés type vis & écrous inclus; certains ferro-alliages exclus)
- Aluminium (certains produits transformés inclus)
- Ciment
- Engrais azotés
- Hydrogène
- Electricité

Liste des codes CN
concernés à l'Annexe I du
Règlement MACF

➤ S'applique aux marchandises « *mises en libre pratique* » (i.e. importées) dans le territoire douanier de l'Union Européenne

➤ Exceptions :

- Importations annuelles totales < 50 tonnes (petits importateurs)**
- Importations provenant de certains pays d'origine si dans l'EU ETS ou ETS couplé (Islande, Norvège, Suisse)
- Dérogation spéciale pour les opérations militaires

~1500 importateurs concernés en France

Les obligations liés au MACF

- Le Règlement MACF (UE 2023/956) crée plusieurs obligations pour les importateurs de marchandises soumises au MACF :
 - ❑ L'obtention d'une autorisation avant d'importer des marchandises soumises au MACF
 - Délivrée par les services de la DGEC
 - ❑ L'achat de « certificats MACF », un certificat représentant 1 tonne de CO₂eq. Le prix des certificats est directement fixé en fonction du prix des quotas ETS.
 - ❑ La réalisation d'une déclaration annuelle des émissions importées au cours de l'année précédente
 - ❑ La restitution aux autorités d'un nombre de certificat suffisant pour couvrir les émissions déclarées.

Le coût du MACF

- Le coût du MACF est corrélé aux émissions importées. Ces

ém

En valeurs par défaut :
La Commission Européenne a fixée des valeurs d'émission par couple produit - pays

En valeurs réelles :
Les installations de la production peuvent mesurer et calculer les émissions des biens produits. Ces valeurs doivent être vérifiées par un vérificateur accrédité pour pouvoir être utilisées

ns :

Calculer le coût du MACF en valeurs par défaut :
Un outil est à disposition sur le site du Ministère pour estimer le coût du MACF à partir de valeurs par défaut.

Révision en cours du MACF

Extension aval du MACF

Extension significative à l'aval des secteurs acier-aluminium, de nature à protéger les chaînes de valeur concernées jusqu'aux biens de consommation. Les 180 nouveaux codes proposés couvrent notamment :

Voitures particulières (thermiques, électriques) et pièces automobiles y compris moteurs thermiques et électriques, boîtes de vitesses, radiateurs, suspensions ;

Appareils électroménagers dont réfrigérateurs, congélateurs, machines à laver, sèche-linge, pompes à chaleur ;

Engins de chantier et de levage y compris grues, ascenseurs, convoyeurs, autres ponts roulants et engins de déplacement ;

Machines industrielles y compris convertisseurs utilisés en métallurgie, machines à scier, à souder à l'arc, fils à bobiner, machines à projeter de la vapeur ou du sable, tours de refroidissement

Machines agricoles y compris d'épandage, irrigation, labour

Lutte contre les contournements

La Commission serait habilitée à adopter des actes délégués par lesquels elle identifierait certains couples Pays-Produit présentant un risque particulier. Des documents et preuves supplémentaires seraient requis lorsque les émissions sont calculées en valeurs réelles.

Fonds Temporaire de Décarbonation (solution temporaire export)

Autres propositions

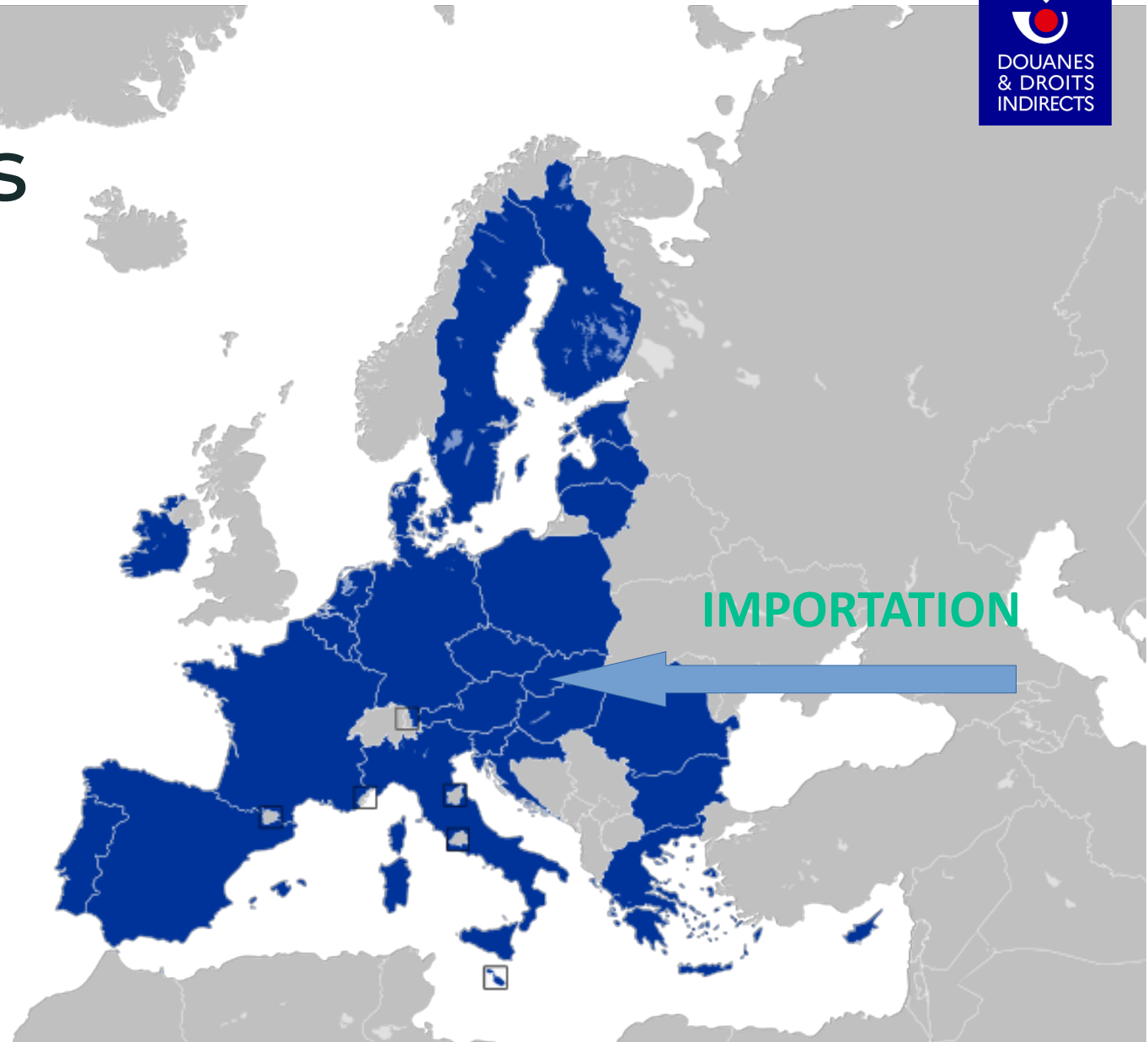
- Habilitation de la Commission à adopter des actes délégués retirant temporairement des biens du MACF en raison d'impacts-prix sévères et imprévisibles (article 27bis)
- Possibilité de prendre en compte des crédits carbone internationaux dans le MACF

II. Le rôle des douanes dans le MACF

Le rôle des douanes dans le MACF

La douane est chargée de tenir les frontières afin d'assurer la protection du territoire, des citoyens et des intérêts économiques et financiers de l'Union européenne et de la France.

Elle assure le « traitement » des flux de marchandises au passage frontière.



Le déclarant en douane mandaté par l'importateur dépose la déclaration en douane d'importation avec le numéro de déclarant MACF autorisé

Le rôle des douanes dans le MACF



Producteurs hors UE



Production



Transport principal



Post-acheminement Clients



Importateurs

DGDDI DELTA IE DONNÉES GÉNÉRALES COMMUNES - PAGE 1/1

DÉCLARATION STANDARD ÉDITION DGDDI

Date et heure de validation :
Date et heure du BAE :
Date et heure du BAE de la DSI ou IED :
Date et heure d'impression :
Dernier état :

FR N° déclaration (CRN) :
N° de référence (LRN) :
MRN :

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Type de déclaration : Modalité de dédouanement : Bureau de déclaration :
Nombre total d'articles : N° d'agrément (DECO) : Bureau de présentation :
Nature de la transaction :
LOCALISATION DES MARCHANDISES : Type de lieu (agrée, autorisé ou désigné) Adresse

INTERVENANTS

EXPORTATEUR : Nom - n° EORI Adresse	IMPORTATEUR : Nom - n° EORI Adresse
REPRÉSENTANT : Nom - n° EORI Type de représentation	DÉCLARANT : Nom - n° EORI Adresse
PERSONNE À CONTACTER : Nom Tél - email	PERSONNE À CONTACTER : Nom Tél - email
AUTRE ACTEUR DE LA CHAÎNE LOGISTIQUE : Nom - n°EORI Rôle	DESTINATAIRE : Nom - n° EORI

Accompagnement

Le **pôle action économique** dans chaque direction régionale des douanes, est l'interlocuteur de premier niveau des entreprises importatrices :

- Rappel de la réglementation : flux concernés (marchandises*, origine, régime douanier)
- Aide à l'accès au registre : dépôt de la demande de déclarant MACF autorisé ; les demandes sont effectuées sur la base de l'EORI SIREN , l'identifiant douane européen : Economic Operator Registration and Identification
- Aide au dépôt de la déclaration annuelle d'émissions carbone et l'achat des certificats

pae-bretagne@douane.finances.gouv

** À l'importation, le code nomenclature / code douanier est fondamental.*

C'est sur lui que reposent l'application du MACF, extraits :

Acier

- Minerais de fer (NC 2601 12)
- Produits en acier/fer (NC 72)
- Palplanches en acier/fer (NC 7301)
- Rails (NC 7302)
- Tubes en fonte (NC 7303)
- Tubes en acier (NC 7304, 7305, 7306)
- Accessoires de tubes (NC 7307)
- Constructions en acier (NC 7308)
- Réservoirs en acier (NC 7309 et 7310)
- Récipients en acier (NC 7311)
- Vis, boulons, etc. (NC 7318)
- Autres articles en acier (NC 7326)

Aluminium

- Sous forme brute (NC 7601)
- Poudres (NC 7603)
- Barres (NC 7604)
- Fils (NC 7605)
- Tôles (NC 7606)
- Feuilles (NC 7607)
- Tubes (NC 7608)
- Accessoires de tubes (NC 7609)
- Structures en aluminium (NC 7610)
- Réservoirs (NC 7611 et 7612)
- Récipients (NC 7613)
- Torons et câbles (NC 7614)
- Autres articles en aluminium (NC 7616)

Contrôle

- Les services de contrôle de la douane à l'importation s'assurent que les marchandises importées le sont par un déclarant MACF autorisé. Ils peuvent également réaliser des contrôles sur les produits (nature/quantité/origine).
- Si le flux est concerné : contrôle de l'autorisation MACF – code Y128 dans la rubrique document d'accompagnement de la déclaration en douane d'importation DELTA I
- Le contrôle des certificats MACF n'est pas géré par la douane
- Si le flux n'est pas concerné (la société importatrice ne prévoit pas d'importer plus de 50T/an) : contrôle de l'exemption -code Y137- dans la rubrique référence complémentaire

- *NB : Cas particuliers non traités ici*

DGDDI DELTA IE

DONNÉES GÉNÉRALES COMMUNES - PAGE 1/1

DÉCLARATION STANDARD ÉDITION DGDDI	
DONNÉE(S) COMPLÉMENTAIRE(S)	DOCUMENT(S)
MENTION(S) SPÉCIALE(S) :	DOCUMENT(S) PRÉCÉDENT(S) :
RÉFÉRENCE(S) FISCALE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) :	DOCUMENT(S) D'ACCOMPAGNEMENT :
RÉFÉRENCE(S) COMPLÉMENTAIRE(S) :	DOCUMENT(S) DE TRANSPORT :

III. Les ressources pour aller plus loin

De nombreuses ressources sont disponibles

- **Sur le site des douanes françaises :** <https://www.douane.gouv.fr/dossier/mecanisme-dajustement-carbone-aux-frontieres-macf>
 - Notes aux opérateurs
 - Procédure de connexion au registre MACF
 - Contact des Pôles Actions Economiques
- **Sur le site du Ministère de la Transition Ecologique :** <https://www.ecologie.gouv.fr/politiques-publiques/mecanisme-dajustement-carbone-aux-frontieres-macf>
 - Enregistrement des webinaires
 - Guide pratique de l'importateur
 - Calculatrice MACF

Programme

- Introduction et réglementation
- Le MACF en pratique : périmètre, facturation et obligations déclaratives : ce que cela change pour votre entreprise
- **Transport maritime et l'ETS 1: répercussions tarifaires et leviers d'action selon vos flux import / export**
- Transport routier : ETS2 et écotaxe : anticiper les impacts sur le fret routier
- Conclusion

Evènement enregistré



Eteindre vos micros



Posez vos questions dans le chat
ou en levant la main





CLASQUIN
OVERSEAS FORWARDING & LOGISTICS EXPERTS

miyenn

Le vrai coût du transport carboné

Les ETS maritimes
Webinaire – 21 Mai 2026



CLASQUIN

OVERSEAS FORWARDING & LOGISTICS EXPERTS

mixenn

Contexte général

Panorama des "taxes" carbone



ETS / SEQE

Emission Trade Scheme
Depuis 2005

Principe du « Cap and Trade »

Plafond (Cap) en baisse annuelle

Enchère (Trade) sur marché carbone

Secteurs couverts

Industries lourdes (Acier, ciment, chimie, raffinage)



CBAM / MACF

Carbon Border Adjustment Measures
Depuis 2023

Eviter les fuites de carbone
Encourager les pays partenaires sur la même voie

Déclarations seules puis Phase définitive (2026)

Secteurs couverts

Acier, aluminium, ciment, engrais azotés, hydrogène, électricité



Autres

Contribution Climat Energie (CCE)

Appliquée sur les carburants

Taxes sur les véhicules

Malus CO₂

Redevances aéroportuaires

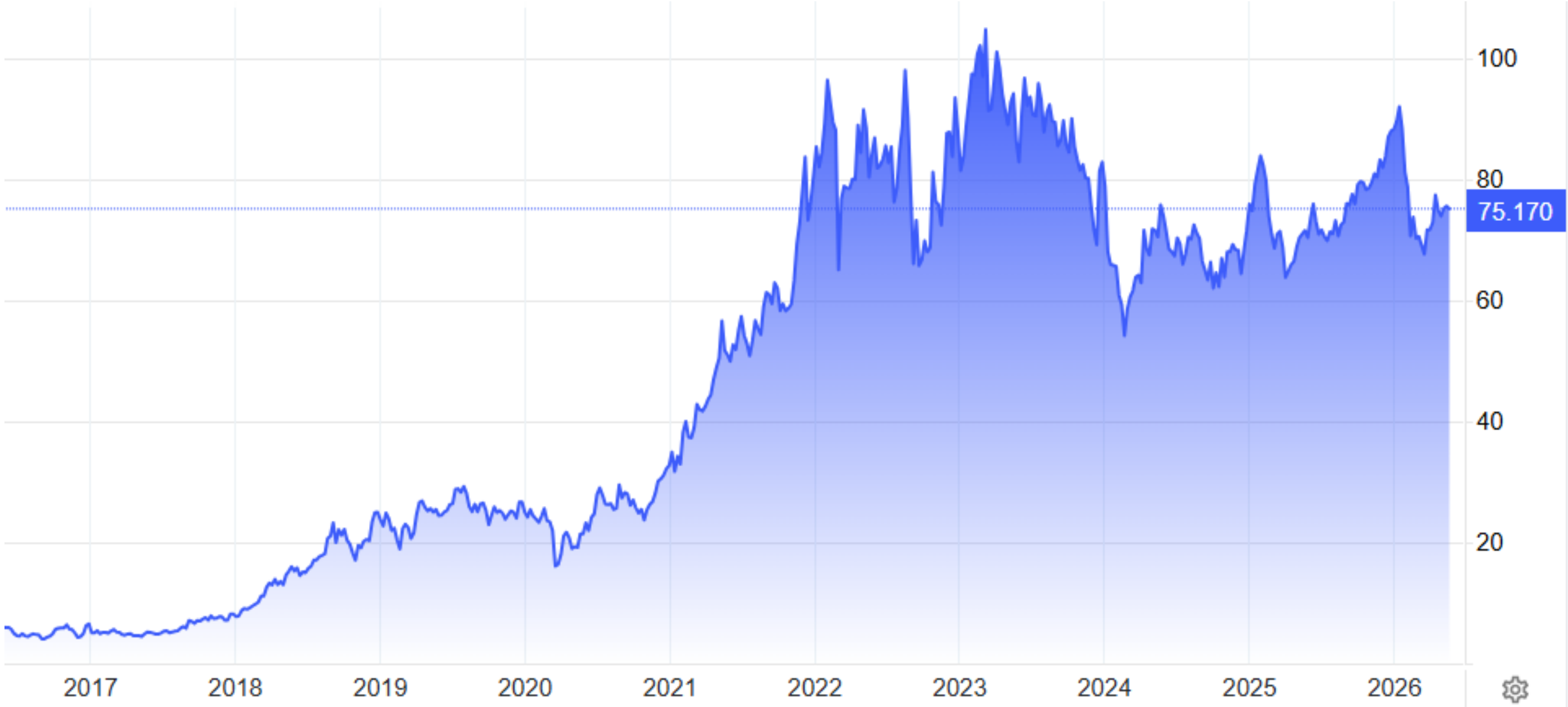
Mécanismes sectoriels

ex : déchets

Dispositifs incitatifs

Rénovation bonus

Historique des ETS sur 10 ans (EUR/tonne)



Historique des ETS sur 1 an (EUR/tonne)



Sources : GMK Center, OPIS, Klimapolitikai Intezet, Homaio, The Parliament Magazine, Argus Media, Commission Européenne / ICAP



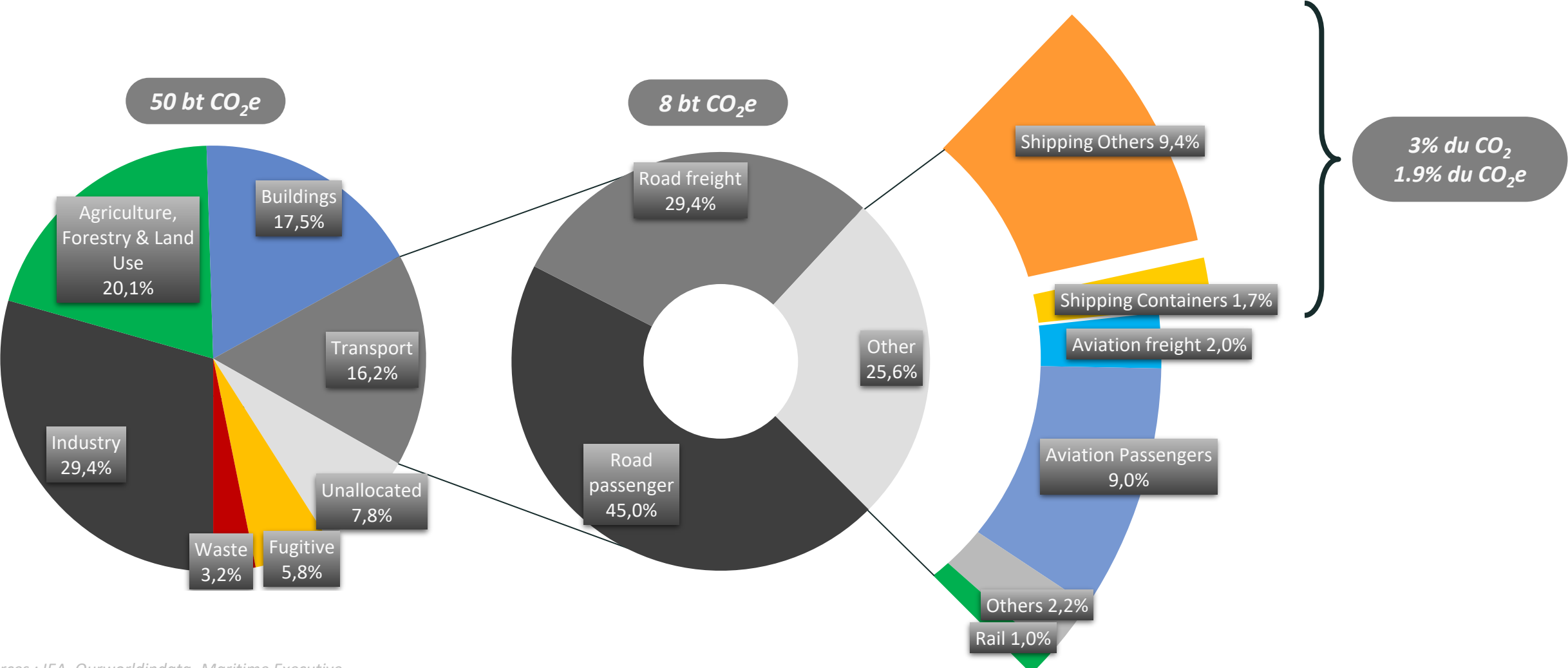
CLASQUIN

OVERSEAS FORWARDING & LOGISTICS EXPERTS

mixenn

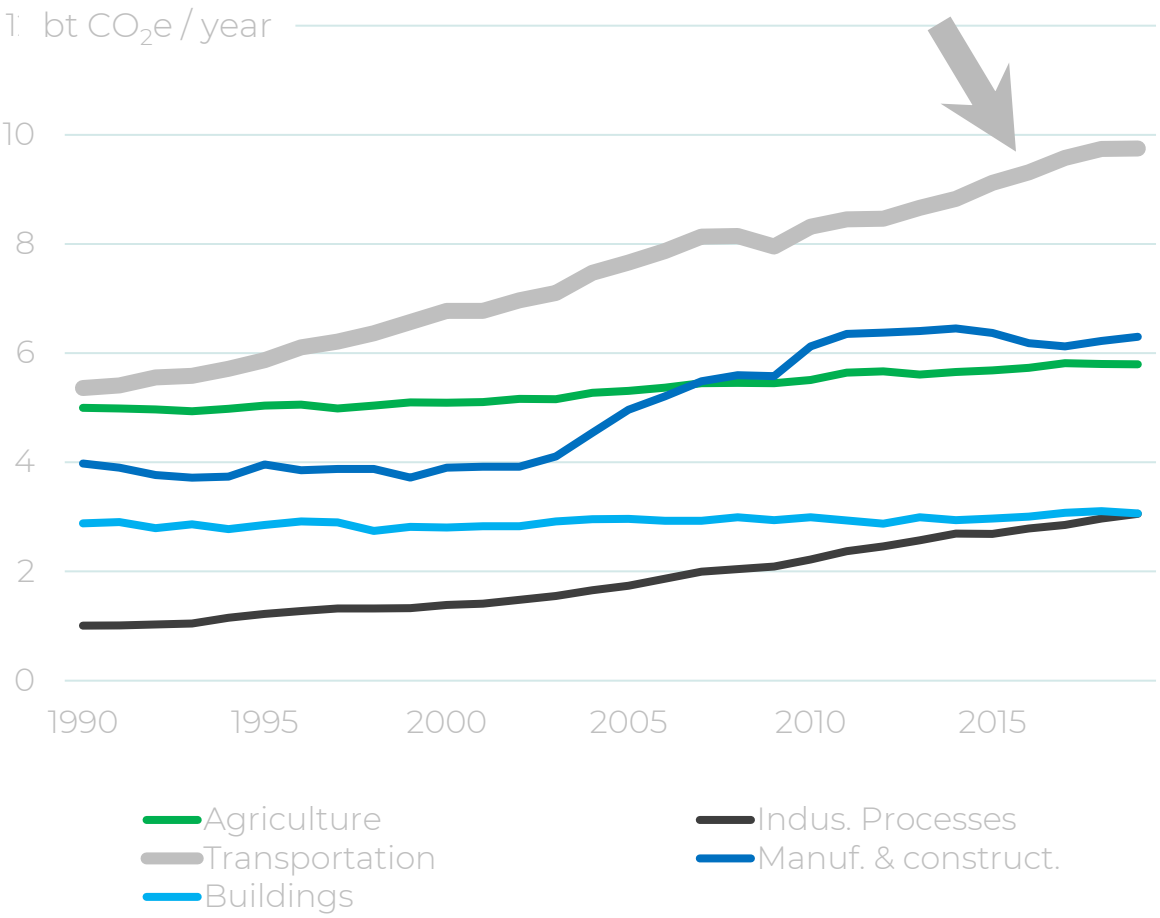
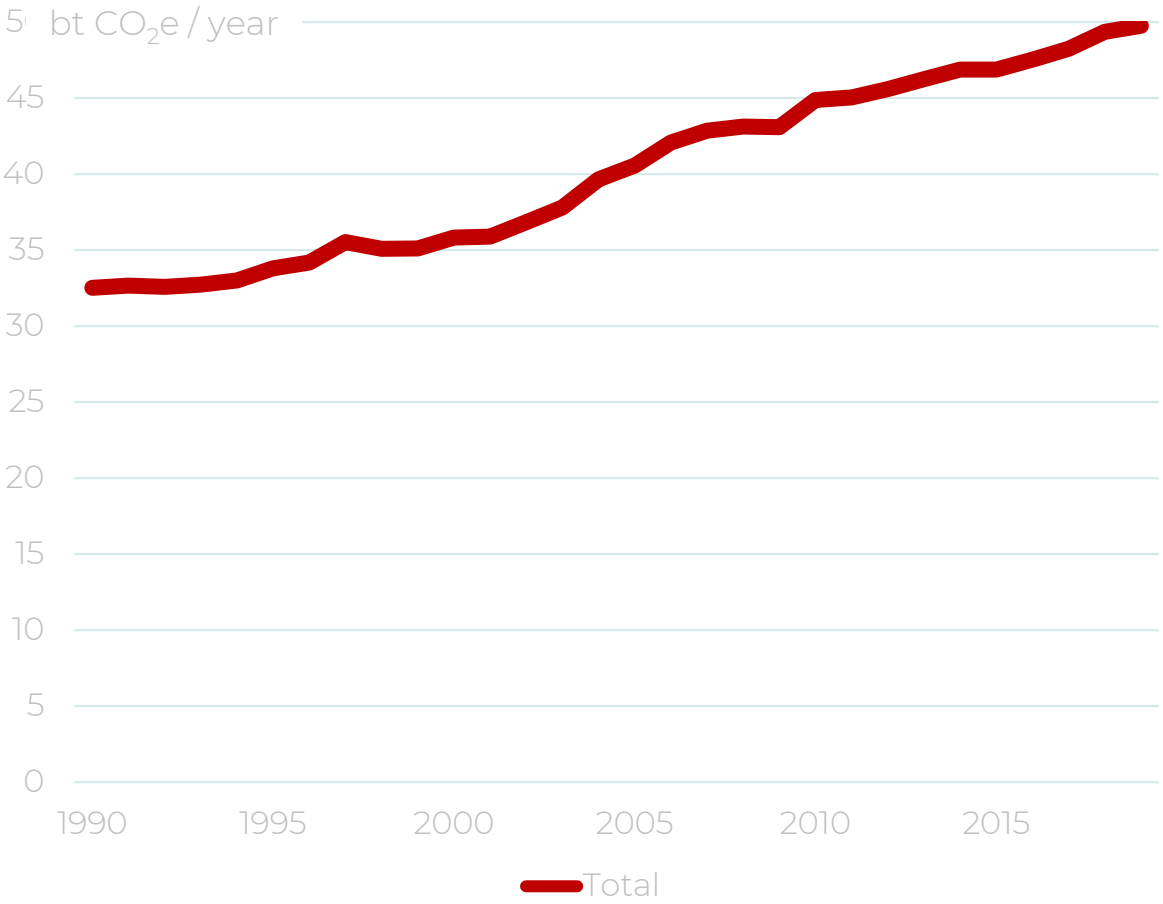
Contexte industriel

Le transport maritime : 3% des émissions de CO₂ ??

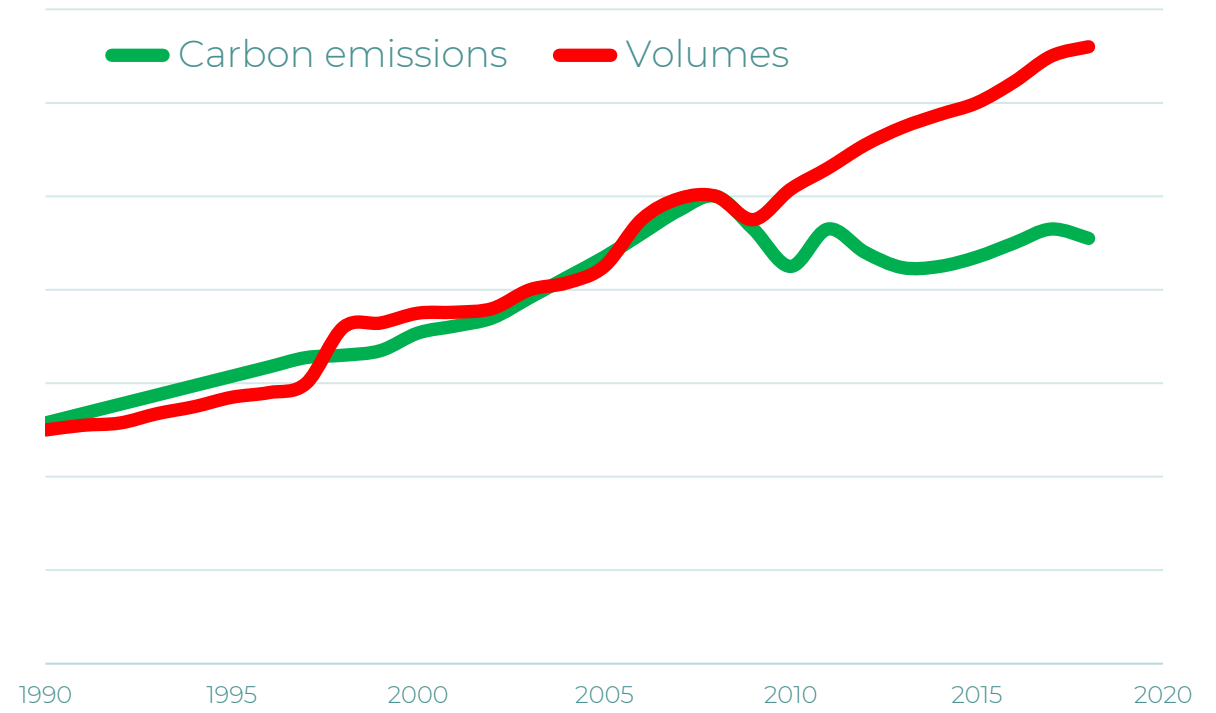
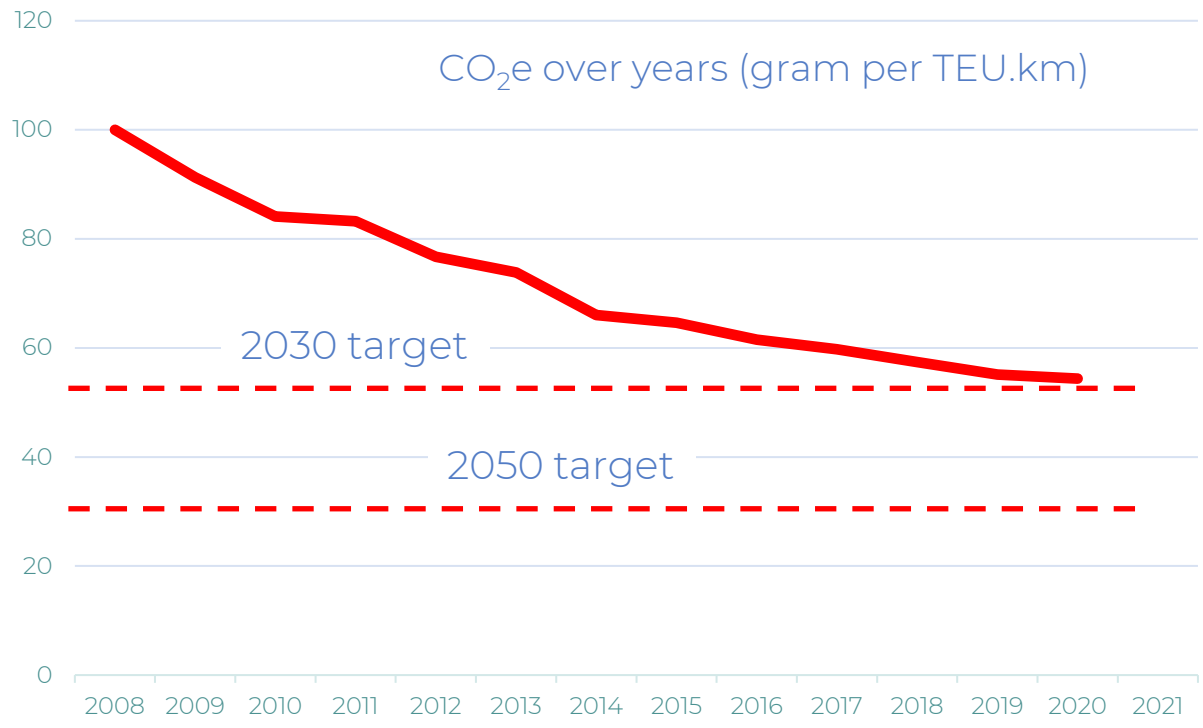


Sources : IEA, Ourworldindata, Maritime Executive

Le transport : pas encore de stabilisation



Transport maritime par container (pre-COVID)



Renouvellement de la flotte

Réduction de vitesse
1 à 2% par an

Massification

Carburants
VLSFO, MGO, LNG, Ethanol

À quoi
Navire et reefer branchés



CLASQUIN

OVERSEAS FORWARDING & LOGISTICS EXPERTS

mixenn

Zoom sur l'ETS maritime

Fit for 55

Objectif

- Réduire les émissions nettes de GHG de l'Union Européenne de 55% d'ici 2030
- Mettre l'Union Européenne sur la trajectoire de la neutralité carbone en 2050

Jalons

- 2023 : Adoption
- 2024 : Entrée en vigueur de l'ETS maritime (phase progressive) et MACF (phase transitoire)
- 2027 : Lancement d'ETS2 (bâtiments et route)
- 2030 : Objectif global de -55%
- 2035-2040 : Phases sectorielles
- 2050 : Neutralité carbone

Zoom sur l'ETS maritime

Depuis 2024, le secteur maritime est concerné

- Navires > 5000 GT, Cargo et passagers
- Touchant les ports Européens (Hubs UK et méditerranéens inclus)
- Intra Europe : 100%
- Depuis/vers pays tiers : 50%

Calcul

Année des émissions	% des émissions à couvrir par quotas ETS	Gaz couverts	Date de reporting	Date de surrender (remise des quotas)
2024	40 %	Seulement CO ₂	31 mars 2025	30 sept. 2025
2025	70 %	Seulement CO ₂	31 mars 2026	30 sept. 2026
Perspectives 2026	100 %	CO ₂ + CH ₄ + N ₂ O	31 mars 2027	30 sept. 2027
• Extension aux petits navires : 400-5000 GT				
2027 et après	100 %	CO ₂ + CH ₄ + N ₂ O	Annuel	30 sept. de l'année n+1

Comment réagissent les compagnies maritimes

C'est une nouvelle surcharge

- Certaines compagnies facturent à l'identique
- Certaines compagnies font du All-In (en particulier en sortie de Chine)

Si vous souscrivez à l'offre Green, la surcharge ETS est souvent contenue dans l'offre

- CMA Act+
- ONE Leaf+
- Hapag Lloyd Ship Green
- Maersk Eco delivery
- MSC

Pricing de la Surcharge ETS

In USD per dry TEU or per 20' dry	Gemini		Ocean	Premier	MSC (in EUR)
	MAERSK	HAPAG LLOYD	CMA CGM	ONE	
Asia to North Europe	84	82	84	93	73
Asia to Mediterranean	65	87	74	42	108
N. Europe to N. America WC	70	61	95	61	91
Intra North Europe	16	49	55	83	92

C'est une nouvelle surcharge qui est là pour durer et s'amplifier

- Cette surcharge n'est plus négligeable (6-12% du coût du fret, 10-25% à long terme)
- La tendance longue est à la hausse
 - Réduction linéaire du plafond de 4.3% puis 4.4% par an → pénurie structurelle
 - Suppression progressive des allocations gratuites, surtout pour les secteurs couverts par MACF/CBAM
 - Intégration de nouveaux secteurs (Aérien dès 2026, Maritime à 100% incluant tous les GES en 2026)

→ Il faut la budgéter et calculer le coût complet qui inclut maintenant le coût carbone

Sources : searoutes Q1 2026, CMA, MSC

Décarboner les Supply Chains de nos clients

Notre offre



**LIVE
GREEN**

Empreinte carbone
en **temps réel**

**FAST
GREEN**

Alternatives
opérationnelles green

**GREEN
BY
DESIG
N**

Offre de **conseil**,
plan de **transformation**

Experts in Supply Chains



David CANARD-VOLLAND

CSCP / SCOR / **CSSCP**

david.canard-volland@clasquin.com

+33 6 73 69 73 26



Programme

- Introduction et réglementation
- Le MACF en pratique : périmètre, facturation et obligations déclaratives : ce que cela change pour votre entreprise
- Transport maritime et l'ETS 1: répercussions tarifaires et leviers d'action selon vos flux import / export
- **Transport routier : ETS2 et écotaxe : anticiper les impacts sur le fret routier**
- Conclusion

Evènement enregistré



Eteindre vos micros



Posez vos questions dans le chat
ou en levant la main



ETS 2 pour le transport routier

- **ETS 2** est le second marché carbone européen, adopté dans le cadre de **Fit for 55**, qui mettra un prix sur les émissions liées aux **carburants et combustibles fossiles** utilisés surtout dans le **transport routier**, les **bâtiments**, la **construction** et une partie de la **petite industrie**.
- Son fonctionnement est **“en amont”** : ce sont les **fournisseurs d'énergie** et metteurs à la consommation qui devront acheter et restituer des quotas, plutôt que les usagers finaux.
- Un élément important est le **Fonds social pour le climat**, destiné à accompagner les ménages et acteurs les plus exposés aux coûts de la transition.
- L'ETS2 doit **entrer en vigueur au niveau européen le 1er janvier 2028** avec la première restitution des quotas en mai 2029.

Ecotaxe pour le transport routier

- **Contexte** : L'**écotaxe poids lourds** est une taxe liée à l'usage de certaines routes par les camions, calculée en fonction des kilomètres parcourus, avec l'objectif de faire payer une partie du coût environnemental et infrastructurel du transport routier.
- **Objectif** : L'objectif est de **réduire la pollution du transport routier** en renchérissant son coût, afin d'inciter les transporteurs à optimiser leurs trajets, limiter les retours à vide et recourir davantage au rail ou au fluvial.
- Elle vise aussi à faire contribuer les poids lourds à **l'entretien des routes et au financement d'infrastructures de transport plus durables.**

-

Ecotaxe pour le transport routier – le cas c'

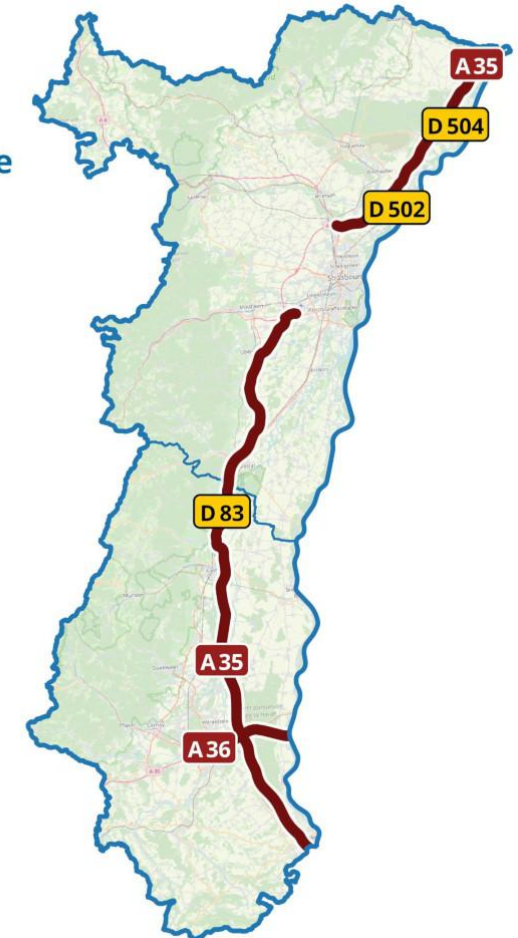
- **Périmètre** : Le dispositif vise le réseau structurant du **sillon rhénan**, notamment l'**A35**, l'**A36** et certaines routes d'accès, avec une logique de taxation des poids lourds qui traversent la région.
- **Contexte local** : L'objectif est de réduire le **trafic de transit** de camions, en particulier celui qui se reporte vers l'Alsace à cause des écarts de fiscalité routière avec l'Allemagne.
- **Tarification** : Les sources récentes indiquent un tarif moyen d'environ **0,15 euro par kilomètre**, avec une grille différenciée selon le poids du véhicule et sa norme d'émissions.
- **Calendrier** : Le principe a été approuvé en **octobre 2024**, puis les modalités ont été précisées en **2025**, pour une entrée en vigueur annoncée au **1er janvier 2027**.
- **Exonérations et recettes** : La Collectivité européenne d'Alsace (CEA) prévoit des **exonérations** pour certains usages locaux, comme l'agriculture, la sylviculture, le bâtiment, l'artisanat, les services d'urgence et les véhicules à zéro émission.

R-PASS

Carte des routes concernées en Alsace



Avril 2025
Fond de carte : OpenStreetMap
Données : IGN



Programme

- Introduction et réglementation
- Le MACF en pratique : périmètre, facturation et obligations déclaratives : ce que cela change pour votre entreprise
- Transport maritime et l'ETS 1: répercussions tarifaires et leviers d'action selon vos flux import / export
- Transport routier : ETS2 et écotaxe : anticiper les impacts sur le fret routier
- **Conclusion**

Evènement enregistré



Eteindre vos micros



Posez vos questions dans le chat
ou en levant la main



Nos prochains évènements



Mixenn Tour

23 juin 2026
Saint-Malo (35400)

Mixenn TOUR

Mixenn Tour Saint-Malo et Dinan

Webinaire

25 septembre 2026

[Webinaire] Temps 1 : Des outils pour mesurer vos émissions de GES

Webinaire

09 octobre 2026

[Webinaire] Temps 2 : Travailler autrement pour réduire ses émissions de GES



Iwen LAYEC

Co-délégué général – Bretagne
Supply Chain

ilayec@bretagne-supplychain.fr

Votre référent Partenariats



Juliette LE DENMAT

Chargée de mission – Bretagne
Supply Chain

juliette.ledenmat@bretagne-supplychain.fr

Votre référente Report modal



Frédéric BERNARD DAMOUR

Chargé de mission – Bretagne Supply
Chain

frederic.bernarddamour@bretagne-supplychain.fr

Votre référent Optimisation des flux



Charlotte COURTOIS

Chargée de mission – Bretagne
Supply Chain

ccourtois@bretagne-supplychain.fr

Votre référente Transition
énergétique



mixenn

ACCÉLÉRATEUR DE **TRANSITION ÉCOLOGIQUE**
DES TRANSPORTS EN BRETAGNE

Un dispositif animé par



Avec le soutien de



Animé par

